



23 août 2013

DES NOUVELLES DE NOTRE LUTTE

Notre dernière lettre d'information indiquait que nous attendions le rapport de la commission du Grand Conseil chargée d'étudier le projet de loi sur l'Energie. Ce rapport indique que les discussions sur le fameux article 30a concernant nos chauffages électriques furent longues et ardues. Finalement cette commission a adopté le projet du Conseil d'Etat par 13 voix sur 17. Malheureusement nos revendications n'ont pas été entendues et le projet qui sera débattu prochainement au Grand Conseil maintient l'obligation de remplacer les chauffages électriques jusqu'en 2030.

NOUS ENTRONS DANS LA PHASE CRUCIALE

Nous ne pouvons pas accepter cette obligation, mais nous espérons toujours que le Grand Conseil

modifiera le texte dans notre sens. Nous avons envoyé à chaque député une lettre avec l'essentiel de notre argumentation et espérons ainsi de pouvoir éviter un référendum coûteux pour tout le monde. Vous trouvez une copie sur notre site internet www.chocelectrique.ch/actualites

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

- **Contactez** les députés que vous connaissez, ceux de votre arrondissement électoral. Leurs coordonnées figurent sur le site www.vd.ch/autorites/grand-conseil/deputees-et-deputes/par-arrondissement. Faites valoir vos arguments avec vos mots. Adressez-vous en particulier à ceux que vous connaissez personnellement (s.v.p. évitez de faire un arrosage général à tous les députés).
- **Il serait bon que nous soyons présents en nombre dans la tribune lors des débats du Grand Conseil.** L'agenda de la session d'automne n'est pas encore disponible. Si vous êtes disposés à venir, inscrivez-vous par mail à choc.electrique@merot.net. Nous vous donnerons les dates précises.
- Enfin **parlez de notre action** à vos amis, voisins, connaissances concernés par les problèmes du chauffage et des chauffe-eau électriques pour les inciter à rejoindre nos rangs : nous avons déjà identifié plus de 3'500 des 25'000 chauffages électriques vaudois mais il en reste !

SI TU VEUX LA PAIX, PRÉPARE LA GUERRE

Nous nous répétons : tout en espérant d'éviter un référendum, nous nous préparons à cette éventualité. Nous avons déjà commencé à **constituer un comité référendaire**, qui, si le texte de l'article 30a n'est pas modifié par le vote en plénum, déposera une demande de référendum contre l'ensemble de la loi sur l'Energie et s'attellera à récolter les 12000 signatures nécessaires.



Référendum RPC

Nous vous informons qu'au niveau fédéral un référendum a été lancé contre l'augmentation de la taxe prélevée sur chaque kWh consommé pour financer la Rémunération à Prix Coûtant (RPC) de l'électricité obtenue à partir des nouvelles énergies renouvelables. Cette taxe est actuellement prélevée au taux de 0,35 ct/Kwh consommé (augmentée de 0.10 ct pour la protection des eaux et poissons). La loi prévoit que le plafond de cette taxe passerait de 0,90 ct à 1,5 ct/Kwh. L'impact pour un « chauffé » moyen consommant 16500 kWh/an serait une augmentation de 205 CHF/an.

Votre comité ne s'exprime pas pour ou contre ce référendum, mais nous considérons qu'un débat dans le cadre d'une votation fédérale pourrait s'avérer fructueux pour faire valoir l'opinion de la majorité des Suisses.

Plus d'information et feuille de signature :
www.referendum-rpc.ch

AU NIVEAU FÉDÉRAL

Le Conseil Fédéral dépouille les résultats de la consultation sur sa Stratégie Énergétique 2050. Peu d'informations existent tant sur le calendrier législatif que sur les amendements induits par la consultation close le 31 janvier 2013. *Choc électrique* se concentre actuellement sur la loi vaudoise sur l'énergie. Nous déciderons des mesures à prendre sur le plan fédéral lorsque ce sujet sera d'actualité au niveau des chambres fédérales.

Interdiction des chauffages électriques ?

= retour au fossile¹ ?!

= augmentation de la pollution !



Parlez de notre association autour de vous, donnez nos coordonnées
choc.electrique@merot.net

Suivez-nous sur:
www.chocelectrique.ch ou www.facebook.com/chauffelectrique

¹ la majorité des propriétaires se retourneront vers des solutions fossiles pour des raisons de coût